

l'agence métropolitaine des déchets ménagers

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 13 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Par courrier en date du deux septembre deux mille vingt-deux les membres du Comité syndical du Syctom ont été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syctom, à l'Espace Van Gogh–62, quai de la Râpée – 75012 Paris.

L'an deux mille vingt-deux, le treize septembre à neuf heures et trente minutes, les membres du Comité Syndical du Syctom se sont réunis s à l'Espace Van Gogh— 62, quai de la Râpée — 75012 Paris, sous la présidence de Monsieur Corentin DUPREY.

Vingt-neuf délégués ont donné pouvoir.

Monsieur Yvon LEJEUNE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le Comité Syndical a approuvé :

- Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 24 juin 2022 ;
- Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 27 juillet 2022 ;
- Le rendu-compte des délibérations prises par le Bureau par délégation du Comité syndical ;

La Délibération n° B 3852 - Election des Vice-Présidents.

La Délibération n° B 3853 - Election des membres du Bureau.

La Délibération n° B 3854 - Délégation de compétences du Comité syndical au Bureau syndical.

La Délibération n° B 3855 - Indemnités de fonction des élus.

La Délibération n° B 3856 - Désignation des délégués à divers organismes extérieurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 11h30.

Pour le Président et par délégation

Marie PAVILLA

Directrice des Affaires Juridiques et des Achats